

PARTIE I

Le rôle de l'État dans le développement africain



2

Le rôle de l'État dans le développement économique : une comparaison Afrique-Asie-Amérique latine

Jean-Christophe Bounou Bazika

Introduction

Le développement économique est une œuvre de longue haleine qui se fonde sur les ressources disponibles, les stratégies et politiques adéquates mises en place par l'État et la qualité des hommes dont dispose la nation. La construction de l'économie nationale est une tâche de grande complexité qui se déroule sur une période couvrant plusieurs décennies. Elle requiert de multiples réformes institutionnelles, structurelles. Elle connaît des retours en arrière et des bonds en avant. L'État joue un rôle central dans le développement économique tel que le montre l'expérience historique des nations qui ont connu le développement dans le passé et ceux qui ont accédé récemment à ce stade. L'État y joue un rôle déterminant en tant que superstructure dotée du pouvoir politique, économique, culturel, réglementaire et répressif (Bounou Bazika 2004).

L'objectif de la présente analyse est de montrer les points communs et les divergences du rôle de l'État dans le développement économique entre trois régions constituées par des pays en développement : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et de tirer quelques enseignements utiles pour l'Afrique, continent le moins développé des trois et qui souffre le plus de la pauvreté et du manque de développement.

Ainsi, la démarche adoptée est constituée de plusieurs points : la définition de la stratégie de développement, le rôle de la politique fiscale et des monopoles publics, l'État et l'entrepreneuriat national, la crise asiatique et la comparaison avec l'Afrique, l'État et le capital humain. En conclusion, il est mis en relief quelques enseignements majeurs pour l'Afrique à partir de l'expérience positive de l'Asie et de l'Amérique latine.

L'élaboration des stratégies de développement

L'approche adoptée dans chaque continent diffère quant à la méthodologie ainsi que les finalités visées. Il est important de voir comment sont conçues les stratégies et politiques de développement pour mieux comprendre les résultats obtenus. De façon générale, il existe deux options : la première est celle qui met en avant les facteurs nationaux avec ses particularités. La définition de la stratégie de développement n'est pas un processus purement formel. Elle s'appuie sur une vision qui sous-tend d'abord l'intérêt national. Ainsi, l'approche adoptée revêt un caractère endogène. Elle est le fait d'acteurs nationaux. Elle se veut scientifique car fondée sur des analyses qui privilégient la recherche-développement.

La deuxième option est l'inverse. Ici, la définition des stratégies et politiques de développement revêtent un caractère exogène. Elle découle généralement d'un processus provenant de l'extérieur. Ce sont les institutions internationales ou celles d'un pays « ami » qui réalisent les études nécessaires et qui cherchent à imposer au pays bénéficiaire son orientation. Les experts étrangers sont mis à contribution sous le prétexte que les nationaux n'ont pas les compétences nécessaires. Ceux-ci élaborent les schémas de développement à leur image et les calquent sur le pays en développement. Il importe de préciser que les études sont souvent partielles car elles abordent les questions qui intéressent directement les institutions internationales. Dans les domaines dans lesquels celles-ci n'ont pas intérêt, les politiques menées sont souvent inspirées par l'empirisme et l'improvisation.

S'agissant de la première option, elle est appliquée par les pays d'Asie et d'Amérique latine. Yergin et Stanislaw (2000) citent dans leur ouvrage sur les marchés, de nombreux faits qui montrent comment les dirigeants de ces deux continents s'appuient sur les facteurs endogènes dans la définition de la stratégie et des politiques de développement. En Asie, l'élite politique planifie le développement de l'économie et fixe des objectifs aux entreprises du secteur privé. Elle utilise les entreprises du secteur public pour créer les conditions plus favorables au secteur privé, leur accorde des subventions, les aide à se doter d'une main d'œuvre qualifiée et favorise les innovations scientifiques et technologiques pouvant accroître la productivité, améliorer la qualité des produits et conquérir les marchés extérieurs. Les capitaux étrangers sont utilisés comme appoint et non comme facteur déterminant dans le développement.

En Amérique latine, les dirigeants adoptent un comportement similaire. Même si la plupart sont des anciens étudiants des universités américaines, ceux-ci, une fois rentrés chez eux, mènent des études et recherches pour mieux comprendre la réalité des pays dont ils sont ressortissants et échafaudent des programmes pour le développement économique. Ces programmes sont appropriés par les partis politiques qui lorsqu'ils prennent le pouvoir tentent de les appliquer. Le processus des réformes économiques est dans beaucoup de pays d'Amérique latine enclenché par les intellectuels latino-américains eux-mêmes. Ce qui est remarquable,

c'est le fait que ce processus est véritablement réfléchi et cette réflexion peut se réaliser dans des cercles et groupes de réflexion mis en place par des professeurs latino-américains ayant étudié à Harvard ou à Massachusetts (MIT). Au Chili par exemple, les intellectuels ayant étudié à l'Université de Chicago ont joué un rôle de premier plan dans les réformes économiques qui ont contribué à améliorer les performances de l'économie chilienne. En Bolivie, ce sont des intellectuels qui ont commencé à mener les premières réflexions face à la crise et à l'hyperinflation qui minaient le pays et bloquaient son processus de développement (Yergin et Stanislaw 2000). C'est la même tendance au Brésil, en Argentine, au Mexique, etc. Même si les résultats sont parfois mitigés comme en Argentine pendant la période des années 80 et que le poids des interventions des USA et du FMI est considérable, le fait est que les intellectuels ont une certaine influence sur le processus de définition des politiques économiques et sociales. Les dirigeants politiques ont tendance à utiliser leur compétence pour procéder aux réformes et parfois mêmes s'opposer aux politiques dictées par les institutions internationales.

À l'inverse, l'Afrique présente une autre démarche dans la définition de la stratégie et des politiques de développement. Ce processus est nettement exogène. Les intellectuels africains ont très peu pesé dans la chaîne de décision de politique économique et les choix de stratégie de développement. À ce propos, Bekolo-Ebe, économiste camerounais écrit : « l'élaboration des politiques et les décisions stratégiques en matière de développement restent l'apanage de l'assistance technique étrangère dans le cadre des coopérations techniques bilatérales et multilatérales » (Bekolo-Ebe 2002).

Cette prépondérance de l'analyse étrangère au continent se convertit même en monopole à la faveur de l'ajustement structurel où la réflexion et l'analyse sont totalement et exclusivement accaparées par les fonctionnaires du FMI et de la Banque Mondiale qui, à partir de la fin des années 70, mettent progressivement, totalement et systématiquement les économies africaines sous séquestre, en faisant habilement jouer les diverses conditionnalités pour écarter toute velléité de réflexion autonome (Bekolo-Ebe 2002 : 142).

Les experts étrangers ont, depuis l'indépendance des pays africains jusqu'à nos jours, influencé la définition des stratégies et politiques de développement. Dans ce processus, les experts des anciennes puissances coloniales ont joué un rôle déterminant jusqu'aux années 1970. Puis, avec le poids grandissant des institutions de Bretton Woods (le FMI et la Banque Mondiale), ceux-ci ont pris la relève et ont commencé à imposer leurs idées dans les programmes d'ajustement structurel et les stratégies pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Dans la stratégie d'intégration régionale, en Afrique francophone, ce sont les points de vue de la France qui ont joué un rôle décisif et ont conduit à la nouvelle approche de l'intégration mise en place au milieu des années 1990 adoptée par les pays membres de la zone franc.

On peut donc dégager quelques points de similitude et de divergence. Le principal point de similitude est l'injonction des grandes puissances dans les stratégies de développement des pays en développement. La dette et le capital étranger sont utilisés comme facteurs permettant de rendre incontournable cette intervention en Afrique, Asie et Amérique latine.

Le point de divergence est le rôle des intellectuels nationaux dans la définition du processus de développement. Si en Asie et en Amérique, les intellectuels de ces pays ont joué un rôle de premier plan, en Afrique, cela n'a pas été le cas. Ce sont au contraire les experts occidentaux qui ont principalement pesé dans les orientations prises par le développement, marginalisant ainsi leurs homologues africains confinés au simple rôle de pourvoyeur de données.

Un autre aspect important est le comportement des chercheurs africains notamment ceux qui évoluent dans les universités africaines. Ceux-ci sont souvent mal organisés, écrivent peu sur leur réalité et sont plus attirés par les postes politiques que par les activités de recherche. Cette situation fait qu'ils ne disposent pas de crédit nécessaire et ne jouent pas leur rôle dans la réflexion indispensable pour la mise en œuvre des politiques viables. À l'inverse, les intellectuels d'Amérique latine et d'Asie déploient d'importants efforts pour organiser et structurer la recherche sur leurs réalités et suggérer, sur la base de ces travaux de recherche, les réformes aux Pouvoirs Publics. Ceux-ci les consultent et une interaction entre décideurs et chercheurs existe, contribuant à éclairer les stratégies et politiques de développement.

Le rôle de la politique fiscale et des monopoles publics

En Afrique, contrairement à l'Asie, l'État joue un rôle négatif à travers la politique de fiscalisation qu'il applique à l'égard des entreprises. C'est entre autres la fiscalité qui explique le coût élevé des facteurs de production. C'est le cas des prélèvements abusifs opérés par les caisses de stabilisation. Ils ont constitué des ponctions au détriment des producteurs de cacao ou de café africains. Le cas de la Côte d'Ivoire est révélateur de cette politique inadéquate qui par ailleurs a conduit à la suppression de la Caistab (caisse de stabilisation en Côte d'Ivoire) comme une des mesures de réajustement de la filière cacaoyère. En Afrique, la fiscalité indirecte tend à obérer les coûts de facteurs. Elle peut représenter jusqu'à 25 pour cent des coûts de revient des biens vendus par les entreprises.

Dans beaucoup de pays africains, les services de distribution de combustibles, les sociétés de distribution de courant électrique, d'eau, des services téléphoniques ont des surcoûts. La qualité de la production et des prestations laisse à désirer. Cette situation a une incidence directe sur les charges supportées par les entreprises situées en aval. Les données ci-dessous (tableau n°1) montrent clairement le grand écart entre le coût des facteurs africains et asiatiques. En plus, les prix asiatiques indiquent une tendance à la stabilité alors que ceux africains montrent une

tendance inflationniste pendant la période considérée. Cela peut signifier une certaine difficulté à maîtriser l'évolution des coûts en Afrique comparativement à l'Asie en dépit de la fixité de la parité existant en zone franc. Ainsi, les prix de l'essence, du gasoil ou de l'ammoniac sont non seulement faibles en Indonésie, mais ils tendent à la baisse alors que les prix de ces mêmes produits au Cameroun sont fluctuants et sont marqués par une nette tendance haussière. Le coût de l'électricité en Asie est moins de la moitié de celui en Afrique, soit 41,6 pour cent.

Tableau 1 : Évolution du coût des facteurs en Asie et en Afrique (en \$ US)

	SOCFIN (Indonésie)					HEVECAM (Cameroun)				
	1985	1986	1987	1988	1989	1985	1986	1987	1988	1989
Ethrel	16,45	17,45	13,61	13,28	7,37	17,51	21,88	20,83	22,15	20,48
Ammoniac	0,99	0,94	0,74	0,72	0,68	-	1,38	1,95	2,22	1,98
Tasse à latex	0,27	0,27	0,35	0,40	0,38	0,11	0,13	0,16	0,18	0,14
Couteau saignée	1,49	2,05	-	2,05	1,95	2,04	2,56	3,60	3,54	3,25
Essence super	0,35	0,30	0,23	0,23	0,22	0,38	0,50	0,60	0,78	0,91
Gas oil	0,22	0,16	0,12	0,12	0,11	0,31	0,39	0,47	0,55	0,55
Électricité (kwh)	0,05	0,04	0,03	0,03	0,04	-	-	0,11	0,12	0,11

Source : Hirsch 1993

En Amérique latine, après une phase d'étatisation poussée pendant les années 60, à la fin des années 80, on est passé à la privatisation des entreprises publiques. Les compagnies privatisées ont permis d'améliorer les performances et la qualité des services fournis à la clientèle. Les exportations ont acquis une compétitivité sur le marché international. Sur cette base, les expériences au Chili et en Argentine ont été utilisées pour justifier la privatisation dans les autres pays en développement, principalement en Afrique subsaharienne.

État et entrepreneuriat national

L'État impulse le développement en stimulant le capital national et en l'aidant à compétir sur le marché mondial.

En Amérique latine, l'État a aussi joué un rôle important dans le développement économique. Au Brésil par exemple, l'État a imposé que les investisseurs étrangers s'engagent à former le personnel local, à transférer la technologie dans le pays et à réduire graduellement l'utilisation d'experts étrangers, condition devant déterminer l'autorisation accordée à la firme pour s'implanter sur le marché brésilien. Ces conditions sont exigées afin de permettre véritablement au pays d'accueil d'acquérir les compétences nécessaires en connaissances et en technologies pour réaliser son indépendance économique en devenant capable d'effectuer

les processus de production complexes nécessitant une forte intensité de travail qualifié. Ainsi, le Brésil a été capable de mettre sur pied des industries de haute technologie dans des secteurs de pointe comme l'aéronautique, la construction des gros ouvrages, l'ingénierie, l'automobile, etc. Ce pays est devenu capable d'exporter des produits complexes et de concurrencer dans une certaine mesure les pays industrialisés sur le marché mondial.

En Asie, plusieurs auteurs soulignent le rôle de premier plan joué par l'État dans le renforcement de l'entrepreneuriat local (Yergin et Stanislaw 1999 ; Ponson 1998 ; Lindauer et Roemer 1994 ; Judet 1981, etc.). Ce rôle volontairement omis par les théoriciens néo-libéraux dans leurs analyses, saute aux yeux lorsque l'on veut approfondir les causes de l'essor des pays d'Asie comme la Corée du Sud, Singapour, Taiwan, la Malaisie etc. et aujourd'hui la Chine.

Le cas de la Malaisie, plus proche de la situation des pays de l'Afrique subsaharienne mérite d'être évoqué (Lindauer et Roemer 1994). En effet, ce pays avait connu pendant longtemps la domination d'un groupe d'hommes d'affaires d'origine chinoise pendant que les malais vivaient dans une grande pauvreté. Selon Yergin et Stanislaw (2000), le tournant se situe en 1969, avec les émeutes antichinoises, déclenchées lors des élections où les candidats issus de la communauté chinoise avaient réalisé un pourcentage relativement important de voix. Les Malais, dont les trois quarts vivaient en dessous du seuil de pauvreté, voyaient soudain leur échapper le peu de pouvoir politique en mesure de les aider à changer leurs conditions sociales. L'État prit alors les choses en main et la démocratie fut suspendue. Il élabora « la nouvelle politique économique ». Ce faisant, il poursuivait deux objectifs : assurer une croissance rapide de l'économie et garantir une redistribution des richesses sur une base plus équitable. La nouvelle politique économique impulsée par l'État était basée sur la préférence ethnique et les quotas. Elle avait pour objectif de faire sortir les « bumiputras », Malais du sol (fils d'origine) de leur situation de pauvreté, de leur ouvrir les portes des écoles et des universités et de favoriser leur accès à la classe moyenne. Ce vaste programme qui ne laissait rien au hasard prévoyait que les entreprises recrutent au moins 30 pour cent de Malais parmi leur personnel. Les bumiputras bénéficiaient de taux d'emprunt plus bas que de ceux consentis aux non bumiputras.

Quels ont été les résultats ? Le taux de croissance de la Malaisie à la fin des années 1970 s'élevait à 7,8 pour cent. Entre 1970 et 1982, le revenu moyen par habitant passa de 2.300 F à 11.500 F. L'unité nationale était réalisée et l'ensemble des habitants bénéficiaient de cette croissance (Yergin et Stanislaw 2000 : 221).

Quant à la fin des années 1980, le secteur public commençait à connaître des difficultés, l'État prit la décision d'instaurer une plus grande libéralisation en favorisant la privatisation des entreprises publiques. Ce qui est important de noter, c'est le rôle de l'État dans la conduite de la politique économique. Celui-ci en

fonction des circonstances peut intensifier ou réduire son intervention dans l'économie, sans que cette orientation lui soit imposée de l'extérieur.

Un autre exemple qui illustre l'intervention de l'État et son rôle prépondérant dans le développement est Singapour. Les Pouvoirs publics, sous la direction de Lee Kwan Yew et de Goh, docteur en économie, ont créé un organe chargé de planifier le développement de l'économie nationale. Cet organe est appelé Bureau du développement économique. Par la suite, ils ont institué des entreprises d'État en leur dotant de cadres compétents. S'appuyant sur la propension des Chinois à l'épargne, l'État mit en place un fonds de prévoyance qui prélevait jusqu'à 50 pour cent des salaires, pour les réinvestir dans les infrastructures, l'industrie et le logement. L'exemple du développement des infrastructures le plus célèbre à Singapour demeure la transformation du Jurong, vaste marécage, en un parc industriel (Yergin et Stanislaw 2000 : 218).

Une des grandes priorités de l'État à Singapour était l'éducation. En 1968, le pays ne formait aucun ingénieur. Dans les années récentes, il s'est fixé l'objectif de former 20.000 ingénieurs. « Tout au long de ce processus de modernisation, l'État loin de freiner s'est montré un partenaire diligent. Il programmait, planifiait, aidait à la prise des décisions stratégiques, et gérait les ressources » (Yergin et Stanislaw 2000 : 218).

Taiwan est un autre exemple en Asie où l'État a joué un rôle décisif dans le développement économique. Pendant les années 1950, face la Chine populaire qui revendiquait de récupérer cette île, les USA apportent une aide massive en capitaux à Taiwan. Ces capitaux lui permettent d'investir dans les équipements et d'assurer ses importations. Mais, à la fin des années 1950, pressentant que cette aide n'allait pas durer éternellement, le pays devait bâtir une économie sur des bases solides et concevoir la stratégie basée sur l'exportation de produits manufacturés. À l'origine, le principal produit d'exportation était le sucre. Le gouvernement incita les industries manufacturières à s'implanter grâce à des prêts à faible taux d'intérêt, des tarifs douaniers réduits frappant les importations destinées à générer des produits à l'exportation. L'État stimula également les innovations technologiques. L'investissement étranger direct était également favorisé afin de permettre les transferts de technologies et l'amélioration de la qualité de la production. Les résultats de cette stratégie mise en place par l'État furent spectaculaires : les exportations s'accrurent de 123 millions de \$ à 3 milliards de \$ de 1963 à 1972. En 1980, Taiwan abordait une nouvelle étape fondée sur la promotion de la haute technologie et la recherche-développement. Le revenu par habitant est passé de 600 francs en 1949 à 84.000 francs aujourd'hui. Pendant plusieurs années successives, la Banque centrale taïwanaise est demeurée détentrice de la plus grande réserve mondiale de réserves en devises étrangères. L'île produit 30 pour cent des ordinateurs portables et 50 pour cent des claviers, moniteurs, scanners et cartes mères du monde (Yergin et Stanislaw 2000).

Un fait mérite d'être souligné : alors que les grands conglomérats industriels dominant en Corée du Sud, à Taiwan, le développement économique est largement basé sur des entreprises de taille petite ou moyenne, appartenant souvent à une famille et opérant en réseaux.

En Afrique, l'État a pendant longtemps étouffé les entreprises privées pour promouvoir les entreprises publiques et favoriser le capital étranger. Cette orientation très marquée dans les pays africains ayant adopté la stratégie de développement de type soviétique (Congo, Bénin, Guinée Conakry, etc.) a pris des proportions démesurées. L'État s'est retrouvé propriétaire de plusieurs centaines d'unités de production dans les filières les plus variées telles que l'hôtellerie, le commerce, la distribution des hydrocarbures, l'exploitation du bois et la construction des logements. Ces entreprises ont brillé par les déficits chroniques et la médiocrité de la qualité des biens et services fournis à la clientèle. Actuellement, l'État s'est désengagé du secteur productif, mais continue à conserver le comportement de méfiance face au secteur privé, ne favorisant pas la collaboration et le partenariat qu'exigent la mondialisation et l'intensification de la concurrence internationale. Ponson (1995), dans une étude comparative intéressante sur les entrepreneurs africains et asiatiques, souligne la « suspicion des Pouvoirs publics (africains) face aux puissances d'argent et aux concurrences d'autorité qui pourraient en résulter ».

En outre, l'entrepreneur national n'est pas mis au même pied d'égalité que l'entrepreneur étranger. Les codes d'investissements accordent toutes sortes de faveurs, y compris de généreuses exemptions fiscales au capital étranger alors que le capital national est surfiscalisé et souvent contraint de passer au secteur informel pour échapper aux tracasseries des administrations fiscales (Mouko 2005). Il importe aujourd'hui que l'État en Afrique défende d'abord les entrepreneurs nationaux au lieu de défendre les investisseurs étrangers au détriment des entrepreneurs nationaux (Collier 2002).

La crise asiatique : différences et similitudes avec la politique industrielle en Afrique

De 1997 à 1998, une grave crise économique a frappé les pays asiatiques dans un contexte d'euphorie générale marqué par un degré d'optimisme et une surestimation des capacités des économies asiatiques.¹ C'est pourquoi, la crise asiatique a constitué « un coup de tonnerre dans un ciel bleu et serein ». Une des causes de cette crise a été les distorsions micro-économiques. Cette crise a permis de mettre en évidence les relations étroites entre banques et entreprises en Asie.

La principale différence entre les deux continents est la relation entre le système bancaire et le secteur privé. Alors qu'en Asie, les banques tendent à faire d'importants crédits aux entreprises privées dont une grande partie est libellée en devises, en Afrique, les banques ne prennent pas beaucoup de risques et la politique de crédit apparaît beaucoup plus restrictive à l'égard des entreprises (Le Noir

1998 ; Bekolo-Ebé 1992). Ainsi, en Asie, on constate une confiance exagérée des banques à l'égard des entreprises dont l'une des conséquences est le pourcentage élevé de prêts à haut risque. La mondialisation a accentué ce phénomène négatif. Les entreprises locales ont même bénéficié de prêts en devises engendrant un alourdissement de leurs charges d'emprunt et de fortes tensions budgétaires lorsque les monnaies asiatiques se sont dépréciées. Par contre, on peut dire qu'en Afrique, les banques font montre d'une méfiance exagérée face aux entreprises privées.² Les taux d'investissement élevés en Asie et faibles en Afrique pourraient découler de cette relation différenciée entre banques et entreprises.³

Le principal point commun est la manière dont la gestion est opérée dans les deux continents. En effet, la crise asiatique a révélé les asymétries d'informations, le manque de transparence dans la gestion des entreprises. Cette situation est similaire en Afrique car les entreprises ont tendance à masquer la réalité, à ne pas diffuser les données relatives à leur gestion et même parfois à ne pas se préoccuper d'organiser les services habilités à produire les données comptables, commerciales et statistiques indispensables à une bonne gestion des affaires. La politique de l'information dans l'entreprise en Afrique demeure un véritable problème auquel il importe d'apporter de solutions afin d'améliorer les performances de celle-ci.

En définitive, on peut affirmer que si le manque de transparence dans la gestion est un point commun entre les entreprises africaines et asiatiques, par contre leur différenciation est axée principalement sur les coûts de facteurs, le prix de vente des produits, la nature des marchés à l'exportation et les relations avec l'État et les institutions bancaires.

État et capital humain

Place de l'éducation

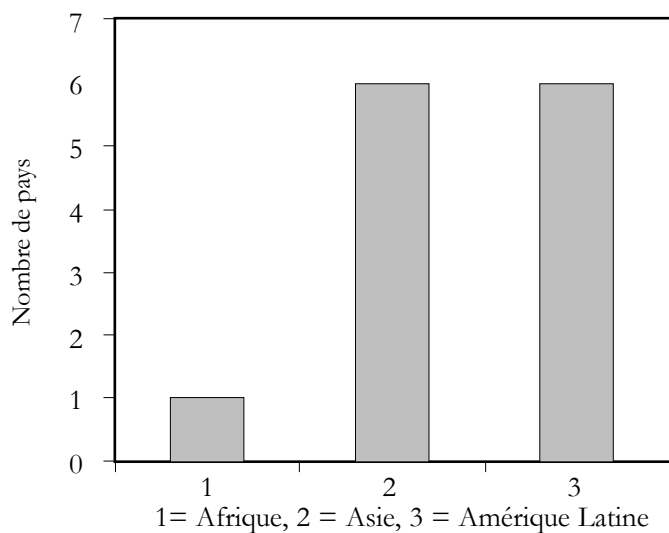
Le capital humain joue un rôle déterminant dans le développement. L'économiste américain Théodore Schultz, prix Nobel d'économie, a montré que le capital humain représente le facteur déterminant qui contribue à garantir le progrès économique et social dans un pays. Cela est dû au fait que ce sont les hommes qui sont les principaux créateurs des richesses de par leurs connaissances, leur capacité de production et d'innovation. C'est pourquoi, plus le capital humain est élevé, plus un pays connaît un degré de développement élevé.

Le classement des pays en développement en fonction du niveau du développement humain donne des résultats très contrastés, mettant ainsi en évidence les disparités entre les continents dans la promotion du capital humain et du développement économique et social.

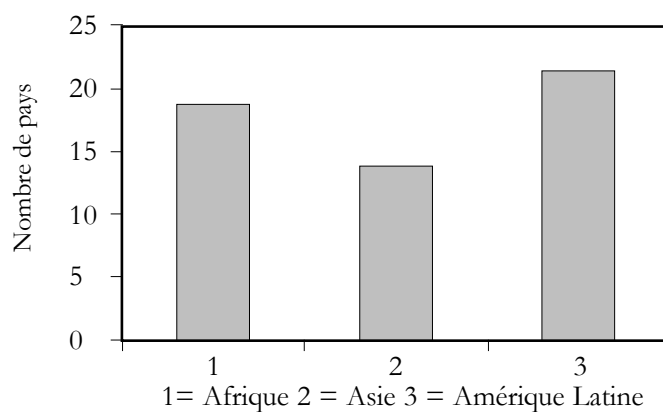
Tableau 2 : Répartition des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine en fonction du développement humain

Niveau de développement humain	Continent	Nombre de pays	Pourcentage
Élevé	Afrique	1	01,88
	Asie	6	11,32
	Amérique latine	6	11,32
Moyen	Afrique	19	22,89
	Asie	14	16,86
	Amérique latine	21	25,30
Faible	Afrique	29	82,85
	Asie	6	17,15
	Amérique latine	0	0

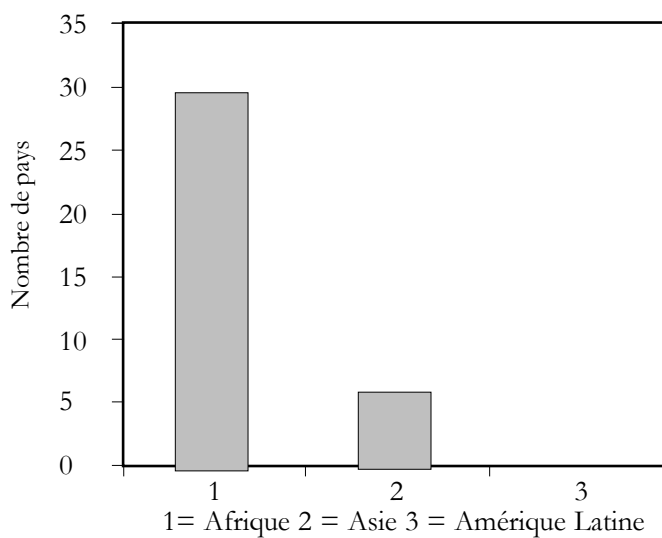
Sources : Calculs de l'auteur à partir des données du PNUD (2002)

Graphique 1 : Répartition des pays selon le niveau élevé de développement humain

Source : Auteur sur la base des données du PNUD

Graphique 2 : Répartition des pays selon le niveau moyen de développement humain

Source : Auteur sur la base des données du PNUD

Graphique 3 : Répartition des pays selon le niveau faible de développement humain

Source : Auteur sur la base des données du PNUD

Sur un total de 53 pays dans le monde classés comme étant des pays où le degré de développement humain est le plus élevé (PNUD 2002), on compte un seul pays du continent africain (les Seychelles), 6 pays d'Asie et de l'Orient (Hong

Kong, Singapour, Corée du Sud, Koweït, Émirats arabes unis, Qatar) et 6 pays d'Amérique latine (Argentine, Chili, Uruguay, Trinité et Tobago, Antigua et Barbuda).

83 pays enregistrent un niveau moyen de développement humain. Si on procède par comparaison, la région de l'Amérique latine est celle qui possède le pourcentage le plus élevé de pays connaissant un développement humain moyen (25,30 pour cent), suivi de l'Afrique (22,89 pour cent) et de l'Asie (16,86 pour cent).

35 pays dans le monde connaissent un niveau de développement humain faible. Le fait le plus marquant est qu'une proportion très élevée de pays faiblement développés est localisée en Afrique, soit 82,85 pour cent. Très loin derrière se trouve l'Asie (17,15 pour cent) alors que l'Amérique latine se caractérise par l'absence de ce type de pays.

Le contraste est très important et une telle situation interpelle l'État et met en cause son rôle dans le développement du capital humain. En Asie et en Amérique latine, l'État conçoit des politiques pour accroître de façon quantitative et qualitative les ressources humaines. Les taux d'alphabétisation des adultes en Amérique latine et en Asie sont relativement élevés ainsi que les taux de scolarisation. Ces taux dénotent également de la qualité du capital humain disponible.

Tableau 3 : Taux d'alphabétisation et de scolarisation

Pays	Taux d'alphabétisation	Taux de scolarisation*
Nigeria	63,9	45
Kenya	82,5	51
Ouganda	67,1	45
Sénégal	37,3	36
Cameroun	75,8	43
Congo	80,7	63
Indonésie	86,9	65
Corée du Sud	97,8	90
Thaïlande	95,5	60
Malaisie	87,5	66
Argentine	96,8	83
Brésil	85,2	80
Nicaragua	66,5	63
Bolivie	85,5	70
Colombie	91,7	73

Source : PNUD 2002.

* Il s'agit des taux combinés du primaire et du supérieur.

On peut observer que les pays africains comparativement aux autres pays situés en Asie et en Amérique latine possèdent les taux d'alphabétisation et de scolarisation les plus faibles (50 pour cent et même moins). Cela explique la faiblesse du capital humain en Afrique.

Les dépenses publiques d'éducation

Un indicateur permet de comprendre la faiblesse du capital humain et de situer le rôle joué par l'État dans cette faiblesse. Il s'agit de la part des dépenses publiques affectées à l'éducation. Les pays d'Amérique latine et d'Asie atteignent des performances remarquables parce que l'État réalise une proportion importante des dépenses publiques dans l'éducation (Mexique 5,3 pour cent du PIB et 24,3 pour cent des dépenses totales ; Costa Rica : 5,1 pour cent du PIB et 22,4 pour cent des dépenses totales ; Hong Kong : 4,4 pour cent du PIB et 23,3 pour cent des dépenses totales). En Afrique subsaharienne, à part quelques rares cas comme le Botswana et le Kenya (4) la plupart des pays consacrent entre 10 et 17 pour cent de leurs dépenses publiques à l'éducation, proportion nettement en deçà des pays d'Amérique latine et d'Asie cités plus haut.

Tableau 4 : Dépenses publiques consacrées à l'éducation en 2000-2002

Pays	Dépenses/PIB (%)	Dépenses/Dépenses totales (%)
Hong Kong	4,4	23,3
Corée du sud	4,2	15,5
Thaïlande	5,2	28,3
Chili	4,2	18,7
Costa Rica	5,1	22,4
Mexique	5,3	24,3
Colombie	5,2	15,6
Botswana	2,2	25,6
Congo	3,2	12,6
Togo	2,6	13,6
Cameroun	3,8	17,3
Éthiopie	4,6	13,8
Kenya	7,0	22,1

Source : PNUD 2005

Conclusion

La comparaison entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine montre quelques points de similitude mais beaucoup de points de divergence dans la voie choisie pour le développement économique. Deux enseignements majeurs peuvent se dégager de cette analyse comparative.

Le premier est que le développement présuppose que l'État utilise les compétences locales pour la définition et l'élaboration des stratégies et politiques économiques. Tant que cette exigence n'est pas appropriée par l'élite politique africaine ainsi que l'intelligentsia du continent, le développement ne sera qu'un lointain idéal. Les penseurs ne sont pas une génération spontanée. Ils naissent et agissent dans un contexte particulier marqué par des contraintes. Actuellement ces intellectuels existent en Afrique même si leur nombre demeure limité et qu'une partie a tendance à retourner travailler en Occident, en quête de meilleures conditions de vie et de plus de liberté. Les intellectuels se doivent de mettre l'accent sur la réflexion et la recherche, de prendre des initiatives pour organiser celle-ci en équipe, la rendre dynamique grâce aux échanges, la mettre en forme par des publications ayant un contenu rigoureux et riche et la diffuser auprès des décideurs. Ce n'est qu'ainsi qu'ils s'imposeront peu à peu auprès de l'élite politique et des bailleurs de fonds. Il revient aux intellectuels africains la lourde tâche de mieux s'organiser pour pouvoir mener la recherche de façon efficiente et de ne pas réduire cette activité essentielle à la seule préoccupation de la promotion de la carrière individuelle, mais une activité de grande importance sociale. Les expériences intéressantes des intellectuels en Amérique latine et en Asie confirment cette voie.

Le deuxième est que le développement est une voie qui découle d'une action planifiée au centre de laquelle se trouve l'État. Le marché tout seul n'est pas capable de guider le processus de développement parce qu'un certain nombre de facteurs à la base du développement comme les routes, les écoles, etc. ne sont pas des biens marchands. La littérature a depuis longtemps montré que ces biens qui ont un caractère public parce que collectifs sont promus par l'État car, les individus ou groupes d'individus ne peuvent pas soutirer un gain substantiel en réalisant de tels biens. Adam Smith qui pourtant est connu comme le père du libéralisme a bien montré l'importance de l'État dans la réalisation de biens collectifs dans son œuvre sur la cause de la richesse des nations (1776). En Asie et en Amérique latine, la quantité et la qualité des infrastructures et les investissements dans l'éducation ont contribué à l'expansion économique. L'Afrique a besoin de consolider son capital humain, d'améliorer ses infrastructures qui sont les fondements de son développement et cette responsabilité incombe avant tout à l'État.

Notes

1. La plupart des analyses tendaient à montrer la solidité des économies asiatiques et à ériger celles-ci en exemples pour les pays africains. Même la Banque Mondiale qui pourtant fait preuve d'un grand réalisme n'a pas hésité à qualifier les performances asiatiques de « miracle ».
2. La situation diffère pour les entreprises publiques. Ces dernières ont bénéficié d'importants crédits qui d'ailleurs ont détérioré le portefeuille des banques et aggravé la dette de l'État (Ossié 1998).
3. Selon Le Noir, 0,07 pour cent seulement des ressources des banques de la zone BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale) sont transformées en investissements pour les entreprises.
4. Le Botswana affectent 25,6 pour cent des dépenses publiques et le Kenya 22,1 pour cent au secteur éducatif (PNUD 2005).

Références

- Bekolo-Ebé, B., 2002, « Le NEPAD et la réflexion sur le développement », in Hammouda et Kassé (ed.), *Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique*, Paris : Maisonneuve et Larose.
- Boungou Bazika, J.-C., 2004, « L'État et la construction de l'économie nationale », *Identity, Culture and Politics, an Afro-Asian Dialogue*, Vol 5, n° 1 et 2, pp.19-36, CODESRIA.
- Judet, P., 1981, *Les nouveaux pays industriels*, Paris : Éditions Économie et humanisme.
- Collier, P., 2002, *Economic policy in post conflict societies, special workshop of post conflict economics*, Kampala : AERC.
- Mouko, F., 2005, « Entrepreneuriat et renforcement de l'économie sous-régionale », in Pidika et Tchouassi (ed.), *Afrique centrale, crises économiques et mécanismes de survie*, chapitre 11, Dakar : CODESRIA.
- PNUD, 2002, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris : Economica.
- PNUD, 2005, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris : Economica.
- Ponson, B., 1995, « Les entrepreneurs africains et asiatiques : quelques comparaisons », in Ellis et Fauré (ed.), *Les entreprises et entrepreneurs africains*, Paris : Karthala.
- Yergin, D. et Stanislaw, J., 2000, *La grande bataille, les marchés à l'assaut du pouvoir*, Paris : Odile Jacob.

